

# INFORMATIONS MUNICIPALES

NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE



Vol. 25, n° 17, 12 Août 2016

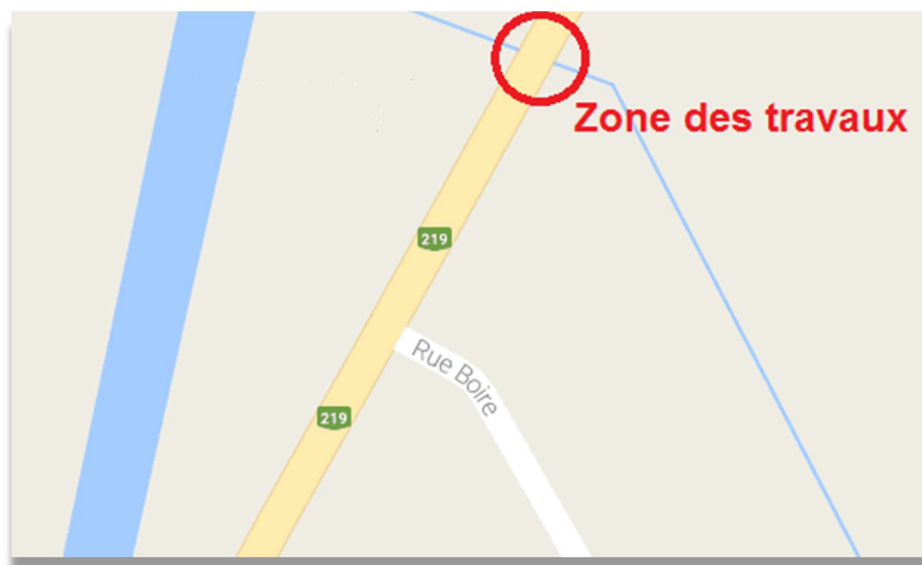


## Route 219 RECONSTRUCTION D'UN PONCEAU

Le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'électrification des transports procédera à des travaux de **reconstruction du ponceau** situé sur la route 219, au-dessus du ruisseau Grande Décharge Mailloux, à compter du **22 août prochain**.

Lors de ces interventions, la route **sera fermée à la hauteur du ponceau**, et ce, pour une durée de près de **3 semaines**.

Les usagers devront emprunter le rang Grégoire et le chemin de la 2<sup>e</sup> ligne afin de contourner cette entrave.



Pour plus d'informations concernant ce projet, vous pouvez joindre la Direction de la Montérégie du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports en composant

le 450 698-3400 ou en écrivant à [dm@transports.gouv.qc.ca](mailto:dm@transports.gouv.qc.ca).

## SURVEILLANCE DANS LES PARCS MUNICIPAUX



Nous demandons la collaboration des parents afin de bien vouloir porter une attention particulière à vos enfants dans les parcs municipaux.

En effet, **des plaintes ont été logées à l'effet que des enfants s'amuse à faire des exploits dangereux dans les différents parcs sans surveillance parentale** donnant un malheureux exemple aux plus jeunes.

Il serait très dommage que des jeunes se blessent en tentant du funambulisme sur le dessus des structures ou autres exploits dans le même genre.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration.



## 100 ans ça se fête !

La municipalité de Napierville aimerait obtenir l'aide de la population afin d'être mise au courant des personnes centenaires pouvant résider sur son territoire.

Nous aimerions en effet pouvoir avoir l'opportunité de souligner cet événement auprès des personnes concernées.

Vous pouvez nous téléphoner au 450-245-7210 ou encore nous écrire à l'adresse suivante : [gpruneau@napierville.ca](mailto:gpruneau@napierville.ca)



**SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DES XI**

**SUJET:** Histoire des environs de Lachine et des rapides du Sault St-Louis  
**CONFÉRENCIER:** Denis Gravel  
**QUAND :** Mercredi 28 septembre 2016,  
**arrivée et visite à 19h, conférence à 20h**  
**OÙ :** Visite Chez Potager du Gourmet, 2016, route Principale, Saint-Michel-de-Napierville, Québec  
**Conférence :** Salle communautaire de Saint-Michel, 412 Place Saint-Michel, Saint-Michel (Québec)  
**COÛT:** Membres gratuit et 5.00 \$ pour les non-membres

**Déchets et recyclage**



SVP nous vous demandons de bien vouloir utiliser les bacs bleus exclusivement pour le recyclage

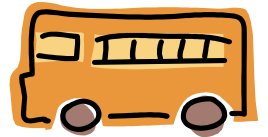
Plusieurs anomalies nous sont rapportées par la compagnie de ramassage à l'effet que des ordures se trouvent à l'intérieur des bacs bleus.

Ces bacs ne sont donc pas ramassés en plus d'être contaminés.

**Merci de votre collaboration !**



**RENTÉE SCOLAIRE**  
**DÉBARCADÈRE RUE ST-GABRIEL**



Par mesures préventive et de sécurité, nous vous rappelons qu'à l'approche du début de la période scolaire, lorsque vous reconduirez vos enfants à l'école, veuillez ne pas emprunter la rue St-Louis, car la réglementation ne permet pas le stationnement, ni l'arrêt d'un véhicule à l'exception des autobus scolaires. Il est également interdit de stationner sur la rue de l'Église entre les rues St-Louis et St-Gabriel. En respectant la signalisation, vous éviterez beaucoup de désagréments et par la même occasion faciliteriez la circulation des autobus scolaires. Le débarquement des élèves est priorisé sur la rue St-Gabriel, tout près de l'entrée de la Résidence Napierville.

Merci de votre précieuse collaboration !

Merci de votre collaboration !

**Fauchage de terrains**

Le 2<sup>e</sup> fauchage de terrains vacants doit se faire au cours de l'été, soit **entre le 15 et 31 août 2016**

La Municipalité fauchera les terrains qui n'auront pas été faits aux frais du propriétaire à raison de **225\$/heure** pour un minimum d'une heure.

**Vente de garage communautaire**

La prochaine vente de garage aura lieu **les 10 et 11 septembre prochains,**

Aucune inscriptions n'est requise

En cas de pluie, durant les deux jours, elle sera remise à la fin de semaine suivante.

Bienvenue à tous !

**BRANCHES ET ARBUSTES**

Nous vous invitons à venir déposer vos branches et arbustes près de la station de pompage à l'extrémité de la rue Poupart. Une personne est présente sur les lieux les samedis entre **10h00 et 16h00**

**Le site sera fermé exceptionnellement le samedi 27 août**

Vous pourrez dorénavant apporter batteries de cellulaires, piles A,C,D, piles d'outils, peintures domestiques, huiles usées et filtres, lampes fluo compactes, tubes fluorescents, peinture en aérosol. (Les batteries d'automobiles ne sont pas acceptées).

**Boutique ECO**

Grande vente de surplus d'inventaire.

Administré par et au Profit de la Saint-Vincent-de-Paul

Venez nous visiter en grand nombre!

459 rue St-Jacques  
Napierville, Qc J0J 1L0  
Tél.: 450.245.3335

Horaires d'ouverture	
Mardi	10h00 à 17h00
Mercredi	10h00 à 17h00
Judi	12h00 à 20h00
Vendredi	12h00 à 20h00
Samedi	10h00 à 14h00
Dimanche	10h00 à 16h00 <small>F'artisanat et au profit de la</small>

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL  
Conférence locales Saint-Cyprien



**COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX**  
**AUBOUT DE LA RUE POUPART**



La Municipalité de Napierville organise une collecte de matières dangereuses, **samedi, le 24 septembre 2016 au site de dépôt des branches au bout de la rue Poupart entre 10h et 16h.**

**Pour les RDD de nature domestique seulement,** sur présentation d'une preuve de résidence de Napierville, vous pourrez apporter:

- solvants
- térébenthine
- colle
- contenants d'aérosols
- glycol (antigel)
- essence
- chlore à piscine
- cosmétiques
- colorants capillaires
- goudron
- cire
- pesticides
- eau de javel/drano
- produits d'entretien ménager
- peinture/teinture au latex/à l'huile

**Seront catégoriquement refusés :**

- les résidus relevant d'activités commerciales
- les médicaments et produits pharmaceutiques
- les produits pouvant contenir BPC
- les contenants de 45 gallons
- les armes et munitions
- les déchets radioactifs
- les explosifs
- la terre contaminée
- les bonbonnes de gaz compressé